

Réf: Dossier 438205

Avis de constitution

SOCIETE « TRIUMPH GOLD »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANDOKOI PRES DE L'
ECOLE MINERVA, Lot 1791, Ilot 191

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 11/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRIUMPH GOLD »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
ACTIVITES MINIERES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANDOKOI PRES DE L'
ECOLE MINERVA, Lot 1791, Ilot 191

Dirigeant(s) M ATCHIN YAO ANGE MATTANIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04484 du 10/09/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55519/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

